

LE SYSTEME NERVEUX VEGETATIF

Introduction

L'ensemble de l'individu est parcouru par un incessant flux d'informations. Ces informations ont pour but de le relier au monde extérieur avec lequel il est amené à vivre en harmonie. Ces informations sont là aussi pour que ce même individu fonctionne avec un milieu intérieur en harmonie. Toutes ces données suivent différentes voies qui sont distinctes. Elles ont toutefois des interactions multiples entre elles. C'est toute l'immense richesse et la grande complexité de la neurologie. Pour nous, ostéopathe, aborder le SNV c'est s'ouvrir à la globalité de l'individu, c'est pour vous acquérir les premières bases anatomiques qui vont vous permettre dans un avenir proche de faire des liens et se rapprocher le plus possible de la philosophie ostéopathique qui consiste à traiter ce qui est primaire.

Généralités

Chargé de l'innervation du milieu intérieur, son champ d'innervation concerne les viscères, les glandes exocrines et endocrines, et la vaso-motricité.

Au plan moteur, il innerve donc toutes les fibres musculaires lisses.

Au plan sensitif, il transmet la sensibilité viscérale, qui s'exprime par la sensation d'hyper - péristaltisme, la douleur par tension ou réplétion des viscères creux, par compression ou hypertrophie d'un viscère plein.

De nombreuses manifestations cérébro - spinales s'accompagnent de réactions végétatives (efforts physiques et sudation, traumatisme somatique et nausées, par exemple).

Il est composé de deux systèmes anatomiques aux réactions paraissant antagonistes, mais en fait complémentaires :

- Partie sympathique : anciennement ortho-sympathique
- Partie para - sympathique

D'une façon générale, leur fonction réciproque peut être comprise ainsi :

- La partie sympathique est ergotrope, c'est à dire qu'elle assume la dépense d'énergie.
- La partie para - sympathique est trophotrope, c'est à dire animatrice de fonctions métaboliques, restauratrices d'énergie. Il existe donc entre les deux parties, un équilibre variable et permanent selon les circonstances physiques ou psychologiques de l'existence.

Rappel sur l'organisation du SNC

Le système moteur somatique et le SNV représentent à eux deux l'ensemble des commandes exercées par le système nerveux central. Le système moteur somatique joue un seul rôle : il innerve et commande les fibres des muscles squelettiques.

Le SNV exerce la tâche complexe de contrôler tous les autres tissus et organe du corps qu'il innerve. Pour ces deux systèmes moteurs, il existe dans le cerveau des neurones d'ordre supérieur qui envoient des messages aux neurones moteurs inférieurs, responsables de l'innervation des structures-cibles de la périphérie. Cependant, il existe des différences notables entre ces systèmes. La voie efférente du système nerveux volontaire est composé d'un seul neurone ; neurone type A, épais, myéline. Transmission rapide et unique et pas de ganglion (*ganglion spinal afférent*). La voie efférente du système nerveux végétatif comprend 2 neurones en série

- 1^{er} dit préganglionnaires
- Relais dans ganglion autonome
- 2^{ème} dit postganglionnaires

Les médiateurs lors des synapses ne sont pas les même ; ils sont cholinergiques dans la synapse entre le nerf et son effecteur musculaire au niveau du système nerveux volontaire. Dans le système nerveux involontaire on a deux synapses, le premier est cholinergique au niveau du ganglion autonome et cholinergique ou adrénergique au niveau de la relation nerf post ganglionnaire et effecteur.

